

# ÉCHO DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 22 JUIN 2022

Maison de la diversité pour seniors  
LGBT : un projet pionnier en France



## MAISON DE LA DIVERSITÉ POUR SENIORS LGBT : UN PROJET PIONNIER EN FRANCE

La création d'une Maison de la diversité à la Croix-Rousse (rue Belfort) : c'est ce que permet la signature d'un bail entre le CCAS et la Croix-Rouge. La Maison de la diversité est un habitat inclusif pour seniors LGBT autonomes. Ce projet, porté par l'association Les audacieuses et les audacieux, répond à un vrai problème social : plus que les autres, les seniors LGBT souffrent de l'isolement..

Présentation du rapport sur le « projet de conclusion par le Centre Communal d'Action Sociale à Croix Rouge Habitat d'un bail à construction sur le bien sis 65 rue de Belfort Lyon 4<sup>ème</sup>», par Rémi Zinck, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement, lors du Conseil d'arrondissement du 4<sup>ème</sup> du 22 juin 2022.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4<sup>ème</sup> du 22 juin 2022](#)

➔ Prochain Conseil d'arrondissement : 14 septembre 2022, à 18h30.

En salle du Conseil ou sur [la chaine YouTube de la mairie du 4<sup>ème</sup>](#)

**RÉMI ZINCK, rapporteur :**

C'est un projet de conclusion par le Centre Communal d'Action Sociale à Croix Rouge Habitat d'un bail à construction sur le bien qui est situé 65 rue de Belfort. Un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Le sujet du bien vieillir des seniors LGBT puisque c'est un angle mort des politiques publiques !

Il manque aujourd'hui des espaces sécurisants et bienveillants pour que ce public n'ait plus peur d'être jugé ou stigmatisé... Car cela signifie isolement social renforcé et l'on sait que l'absence de lien social est un facteur aggravant de la dégradation de l'état de santé et de la perte d'autonomie.

Il est utile d'évoquer le constat suivant : l'isolement social renforcé des seniors LGBT. Cela concerne environ 1 million de personnes en France, 65% de ces personnes vivent seuls, 90% n'ont pas d'enfant, donc pas d'aidant naturel. Le taux de suicide des seniors LGBT est d'environ 2 fois à 7 fois supérieur à celui des seniors hétérosexuels.

L'absence ou la rupture des liens familiaux, le rejet de l'orientation sexuelle et/ou de l'identité de genre sont autant de causes d'isolement social. Vieillir avec le VIH : sur les 170 000 personnes vivant avec le VIH recensées en France, 40% ont plus 50 ans.

Comme tous les seniors, les seniors LGBT veulent vivre, réaliser des projets, être amoureux, partager des moments de convivialité, être en lien avec la société et ne pas être mis ou remis au placard.

Ensuite, parce que beaucoup ont été stigmatisés, ou discriminés ou simplement témoins de discriminations, ils veulent vieillir en sécurité sans avoir à répondre à des questions inappropriées ou devoir justifier leurs parcours de vie ou être dans l'obligation de refaire un nouveau coming-out.

Alors oui il est légitime de se poser la question «Comment favoriser les conditions du bien vieillir des personnes LGBT?» et pas uniquement en établissement médico-social.

C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de vous présenter à travers cette délibération, une des réponses possibles à cette problématique : la Maison de la diversité.

Un habitat inclusif pour seniors autonomes ou faiblement fragilisés, basé sur un projet d'entraide et de solidarité entre seniors (chacun donne un temps pour le collectif) – chacun à son appartement (ce n'est pas une collocation), avec des logements étudiants et des espaces communs pour créer du lien social ouvert sur le quartier.

Il est prévu :

- 15 logements, dont 1 logement étudiant, et également 1 chambre d'ami.
- Surface totale de : 680 m<sup>2</sup> dont 140 m<sup>2</sup> d'espaces communs + un jardin (exposé au Sud) de 230 m<sup>2</sup>.

L'ouverture est prévue : fin 2024

Ce projet de Maison de la diversité est porté par l'association «Les audacieux». Cette association a été créée en décembre 2017 par Stéphane Sauvé, ancien directeur d'EHPAD, et reconnu d'intérêt général depuis février 2020. L'association compte 204 adhérents en 2021, qui vivent majoritairement en Ile de France, à Lyon et à Nice.

En lien avec Christophe Dercamp, ancien élu en charge des personnes âgées sur Lyon 4<sup>ème</sup>, et que je salue chaleureusement ici, le projet est proposé à la Ville de Lyon. Je salue le travail fait par ici présent M. Alexandre Chevalier pour faire aboutir ce projet ; je salue aussi le travail fait par Aline Guitard pour maximiser la qualité architecturale du projet.

A travers ce bâtiment du CCAS, la Ville de Lyon a proposé un lieu qui réunit la totalité des critères demandés par «Les audacieux» : proximité des services de première nécessité, transport, culture, soin, et environnement bienveillant à ce public LGBT.

Le foncier est mis à disposition par le CCAS de la Ville de Lyon via un bail emphytéotique à Croix-Rouge habitat. «Les audacieux» assureront un projet de vie sociale et partagée.

Les Maisons de la Diversité, cela existe et cela fonctionne depuis plusieurs années aux USA, en Europe à Berlin, Stockholm, Amsterdam, bientôt en Angleterre et à Madrid... Ce sera la première Maison de la diversité en France et nous sommes particulièrement fiers qu'elle s'installe à la Croix-Rousse.

Donc je dis bienvenue à la Maison de la diversité !

**DAVID KIMELFELD, conseiller d'arrondissement :**

Simplement vous avez tout dit je crois. Je ne vois pas bien ce que l'on pourrait ajouter surtout à cette heure avancée de la nuit.

Si ce n'est simplement comme vous, saluer de manière très fraternelle Christophe Dercamp pour toutes les raisons que vous imaginez, qui s'est beaucoup impliqué sur ce projet-là, et qui tenait absolument à ce que celui-là, qui est le premier, atterrisse ici à la Croix-Rousse, je pense que c'est important, cela aura valeur quelque part d'un démonstrateur en quelque sorte.

C'est déjà le cas puisque d'autres projets vont se développer ailleurs je pense à Montpellier, à Séville. Je voulais aussi remercier chaleureusement Alexandre Chevalier qui, pour la Ville de Lyon, a eu cette oreille attentive immédiatement sur ce projet-là.

On a l'impression comme ça que les choses se font des fois facilement. En réalité c'est plus compliqué que ce ça en a l'air. Ce n'est pas parce qu'il y a un consensus que les choses se font facilement, c'est même le contraire.

Je voulais vraiment saluer cette belle initiative, je suis très heureux qu'elle se déroule ici à la Croix-Rousse. Ce sera un bel exemple pour d'autres arrondissements dans la ville, pour d'autres villes dans la Métropole et en France aussi.

Je vous remercie.

### **ANNE PELLET, conseillère d'arrondissement :**

Je voulais aussi dire que je comprends que ce sujet tienne à cœur par son innovation et surtout son humanité.

J'ai bien compris ce que vous allez faire et l'implication de tous les élus autour de ce projet qui n'est pas facilement simple à mettre en œuvre et qui le sera. Puisque si j'ai bien compris, on aura un habitat inclusif, un lieu de mode de vie choisi, destiné principalement aux séniors LGBT et hétéros alliés autonomes.

Ce qui m'a interpellé c'est que je me suis moi-même toujours battue pour défendre les différences, notamment concernant la latérisation sexuelle ou pas, pour défendre l'inclusion et je reste très perplexe de voir qu'il faille créer une maison destinée principalement aux séniors LGBT et hétéros alliés dont la finalité les protègent certes, tout en les mettant de côté.

Ce n'est pas comme cela que j'imaginai l'inclusion, l'acceptation par tous des différences et choix sexuels de chacun et nous pouvons toujours nous demander quel message on donne et que l'on doit en permanence donner.

Quoiqu'il en soit, même si je suis triste qu'on en arrive toujours là, je soutiendrai ce projet et je voterai pour.

### **ALEXANDRE CHEVALIER, conseiller d'arrondissement délégué aux Sports :**

Déjà dire que je suis très fier d'accompagner ce projet.

Dès que Christophe Dercamp m'a sollicité, très vite j'ai rencontré l'association

« Les audacieux », très vite le projet m'a séduit évidemment.

Très vite on a essayé de trouver du bâti, on m'a proposé effectivement le 65 rue de Belfort. Et puis très vite on s'est mis en route pour accompagner ce projet et le faire atterrir à la Croix-Rousse.

Après, par rapport à vos interrogations Madame Pellet, je les entends mais je vous passerais une étude qui a été réalisée sur les seniors LGBT, qui est très complète et qui est très parlante. Je pense qu'une fois que vous l'aurez lue, vous comprendrez effectivement ce besoin de se retrouver finalement, entre soi, entre pairs, avec effectivement des difficultés que l'on n'arrive pas à imaginer encore aujourd'hui.

On se dit : «Tiens pourquoi ils n'iraient pas dans les maisons par exemple les résidences d'autonomie de la Ville de Lyon, parce qu'en plus j'ai des places à pourvoir donc ça serait l'occasion». Effectivement ils ne se sentent peut-être pas à leur place, peut-être encore rejetés, jugés, discriminés et je crois que c'est notre devoir d'apporter de la sécurité à nos seniors.

Je crois aussi que le projet que propose de poursuivre « Les audacieux », c'est la question de l'ouverture sur le quartier et effectivement, ce sera intéressant pour des seniors ou des enfants peut-être d'aller visiter ce lieu et de s'ouvrir justement à la diversité, je crois que c'est aussi le cœur du projet, de montrer que même si l'on vit discriminé, jugé des autres etc... il n'empêche que l'on est ouvert encore sur le monde et que justement on a envie de faire découvrir nos différences.

Je crois que c'est important. Je me rappelle Le mariage pour tous qui n'était pas si vieux que ça, où beaucoup de vos amis Madame Pellet étaient un peu opposés à ce mariage ? Non ? Ah bon, je pense que je peux trouver des amis politiques à vous qui étaient opposés à ce mariage.

Je parle des amis politiques !

**ANNE PELLET, conseillère d'arrondissement :**

En tant que centriste j'ai toujours été pour ! Et depuis très longtemps !

**ALEXANDRE CHEVALIER conseiller d'arrondissement délégué aux Sports :**

Non mais je ne parle pas de vous Madame Pellet, je parle de vos amis politiques. Je sais que vous étiez pour, vous l'avez dit à plusieurs reprises.

**ANNE PELLET, conseillère d'arrondissement :**

Je suis amie avec tellement de monde politiquement que vous allez vous faire des ennemis !

**ALEXANDRE CHEVALIER conseiller d'arrondissement délégué aux Sports :**

Par exemple vous étiez très amie avec Monsieur Wauquiez, enfin il me semble à une époque.

**ANNE PELLET, conseillère d'arrondissement :**

Je ne suis pas du même parti que Monsieur Wauquiez.

**ALEXANDRE CHEVALIER conseiller d'arrondissement délégué aux Sports :**

Vous n'aviez pas d'amis qui étaient contre, mais en tout cas à droite il y avait beaucoup de personnes qui s'interrogeaient effectivement sur «Pourquoi un mariage pour les homosexuels» ?

Il n'empêche qu'aujourd'hui ce mariage n'est plus du tout remis en cause et que l'on a vu éclore des familles très heureuses et quelles soient composées de femmes et de femmes et d'hommes et d'hommes etc...

Je pense que ce projet aura la même vocation, c'est-à-dire de pouvoir illuminer un peu les esprits !

Merci à vous.

**REMI ZINCK, rapporteur :**

Madame Bonvallet, voulez-vous vous déporter ?

**LYDIE BONVALLET, conseillère d'arrondissement :**

Je voulais dire qu'au contraire ce n'est pas par désintérêt, c'est qu'au contraire, je suis bénévole active dans cette association « Les audacieuses » et les « audacieux ». Je ne vote pas.

**REMI ZINCK, rapporteur :**

Donc il y a un déport de Madame Bonvallet sur cette délibération.

Vous ne partirez pas tous sans que je ne la mette aux voix :

- Qui est contre ?
- Qui s'abstient ?

Il est adopté à l'unanimité. (applaudissements)

Merci pour les « Audacieux » !

Ecoutez, ce Conseil se termine sur des applaudissements, ce n'est pas si fréquent !

---

### ▼▼▼ Lire la délibération ▼▼▼

Objet : Projet de conclusion par le Centre Communal d'Action Sociale à Croix Rouge Habitat d'un bail à construction sur le bien sis 65 rue de Belfort Lyon 4<sup>ème</sup>

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Lyon est propriétaire dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon d'un ensemble immobilier sis 65 rue de Belfort, cadastré sous la section AY numéro 125 d'une surface de 490 m<sup>2</sup>. Géré par Grand Lyon Habitat dans le cadre d'une convention de gestion, ce bien n'est plus occupé depuis fin 2019 suite à un arrêté d'évacuation pris par le Maire en raison d'effondrement de planchers.

Ce bâtiment nécessitant aujourd'hui une rénovation importante, voire une démolition-reconstruction, le CCAS a engagé une réflexion patrimoniale en lien avec le plan de mandat afin d'envisager l'avenir de ce bien.

Dans ce contexte, le CCAS a rencontré l'association « Les Audacieuses et les Audacieux » qui lui a fait part de son projet de la Maison de la Diversité. Cette association regroupe des volontaires jeunes ou moins jeunes (56 % des adhérents ont plus de 55 ans), LGBTI ou hétéro-alliés, retraités ou en activité professionnelle, issus de tous horizons ; ils ont pour point commun l'envie de créer des espaces d'échanges bienveillants et chaleureux : des endroits où apprendre, transmettre et se rencontrer sans tabou lié à l'âge, à la sexualité ou au genre.

La Maison de la Diversité sera un habitat inclusif, un lieu et un mode de vie choisis, destiné principalement aux séniors LGBTI et hétéro-alliés autonomes ou en perte d'autonomie relative.

C'est un immeuble, ancré au coeur de la cité, qui propose un environnement

sécurisant, dans lequel le public LGBTI senior n'a plus peur d'être jugé, discriminé ou stigmatisé par son orientation sexuelle ou son identité de genre.

La Croix Rouge Habitat et Arcade Promotion ont proposé au CCAS le développement de l'opération « Maison de la diversité. Ce projet immobilier basé sur une démolition – reconstruction, sera constitué d'environ 14 logements (répartis entre 6 logements sociaux et 8 logements locatifs intermédiaires), comprenant 1 logement étudiant et 2 T2 duplex, des parties communes en rez-dechaussée (environ 100 m<sup>2</sup> dont une chambre d'amis), ainsi que d'un jardin. Le montant des travaux est estimé à 1 480 000€ HT.

La DIE (Direction de l'Immobilier de l'Etat) a été saisie sur ce projet et l'évaluation de la redevance que devrait percevoir le CCAS d'un bail à construction s'élève à 3950€ par an sur une période de 60 ans.

Dans un souci de valorisation de son patrimoine et dans le cadre de sa politique envers les seniors, le CCAS souhaite répondre favorablement à ce projet en consentant au profit de Croix Rouge Habitat un bail à construction d'une durée de 60 ans sans droit d'entrée ni redevance, sous réserve de l'accord de la Ville de Lyon compte tenu des dispositions de l'article L2241-5 du CGCT qui dispose : « Les délibérations par lesquelles les commissions administratives chargées de la gestion des établissements publics communaux changent en totalité ou en partie l'affectation des locaux ou objets immobiliers ou mobiliers appartenant à ces établissements, dans l'intérêt d'un service public ou privé quelconque, ou mettent ces locaux et objets à la disposition, soit d'un autre établissement public ou privé, soit d'un particulier, ne sont exécutoires qu'après accord du conseil municipal. »

-